



Certificateurs

- CPNE DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES NAUTIQUES
- FEDERATION DES INDUSTRIES NAUTIQUE

Publics

- Jeunes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Accès

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- En contrat d'apprentissage
- Par expérience

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au sein d'une entreprise de construction de bateaux de plaisance à voile ou à moteur, le/la menuisier/ière agenceur/euse nautique réalise l'installation des éléments de menuiserie sur les bateaux dans le respect des règles de qualité, d'hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.

En atelier, il/elle réalise la découpe des éléments à installer et leur montage puis leur implantation et leur fixation sur le bateau à l'aide d'équipements électroportatifs.

Il/elle peut réaliser des éléments en bois, en panneaux à base de bois et/ou autres matériaux dérivés du bois et/ ou de modules déjà assemblés, destinés aux bateaux de plaisance.

Il/elle peut également réaliser la réparation d'éléments situés sur les bateaux.

Il/elle renseigne des documents de suivi de production pour assurer la traçabilité de ses interventions.

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le secteur de l'industrie et des services nautiques englobe diverses activités telles que la construction de bateaux neufs, la fabrication d'équipements et de moteurs, la réparation et la maintenance des embarcations de plaisance, ainsi que les services destinés aux plaisanciers. Il compte plus de 30 typologies d'activités, allant des constructeurs aux prestataires de services divers.

En 2022, ce secteur comptait 2 388 entreprises et 2 651 établissements, principalement localisés sur le littoral, composés majoritairement de TPE et

CCN1

3187 - Entreprises relevant de la navigation de plaisance

Nomenclature du niveau de qualification

Sans niveau - le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé

Code(s) NSF

234s : Fabrication, pose en menuiserie et charpente ; Fabrication de meubles

Code(s) ROME

H2209 - Intervention technique en ameublement et bois

PME. Avec 14 925 salariés, les entreprises de cette branche sont confrontées à des défis de rétention, de développement et de transmission des compétences, ce qui a conduit à la création d'une certification pour le métier de mécanicien nautique.

Pour pallier au déficit de main-d'œuvre, des initiatives telles que des campagnes de communication et des journées de découverte des métiers sont entreprises, en plus d'une révision des certifications pour répondre aux besoins spécifiques du secteur. En transformant les CQP en titres à finalité professionnelle, la branche vise à élargir l'accès aux entreprises et à développer des compétences techniques via l'apprentissage.

ACTIVITÉS VISÉES

- Examen des documents techniques relatifs à la préparation, à l'assemblage et à la pose des éléments de menuiserie
- Préparation et contrôle des matières premières et matériaux et du matériel et de l'outillage
- Préparation de pièces en bois ou en panneaux à base de bois pour un bateau de plaisance
- Assemblage d'éléments de menuiserie pour les bateaux de plaisance
- Contrôle de l'ensemble des opérations d'assemblage, de montage, de découpe et d'adaptation des éléments de menuiserie
- Réalisation des finitions des éléments à la configuration du bateau
- Implantation et fixation des composants et accessoires dans un bateau de plaisance
- Réalisation des finitions
- Contrôle des opérations réalisées

BLOCS DE COMPÉTENCES

Bloc 1 : Préparer les opérations d'assemblage et de pose d'éléments de menuiserie pour les bateaux de plaisance

- Analyser les plans, procédures de pose et documents de fabrication en s'appuyant sur les documents et outils digitaux à disposition afin d'identifier les données utiles à la préparation et à la réalisation de la production
- Vérifier la conformité des matières premières, semi-produits, autres composants, éléments de quincaillerie, modules pré-assemblés nécessaires à la réalisation ou pose de l'ouvrage/de la pièce finie en tenant compte des caractéristiques de l'ouvrage à réaliser et des caractéristiques des matériaux afin d'assurer une production conforme au cahier des charges
- Préparer les machines, outils et outillage nécessaires à la réalisation de l'ouvrage ou sa pose en tenant compte des indications des documents techniques afin de garantir leur bon fonctionnement et leur utilisation dans le respect des règles QHSSE
- Réaliser les opérations d'entretien et/ou de maintenance de premier niveau

des machines et outils fixes ou électroportatifs à l'aide des produits et du matériel adaptés dans le respect des règles QHSSE afin d'assurer la conformité de leur fonctionnement

- Elaborer et mettre en œuvre des gabarits à l'aide des matériaux adaptés pour réaliser le traçage, l'usinage, le montage des différentes pièces
- Préparer des pièces en bois, en panneaux à base de bois ou de dérivés à l'aide des machines et outils adaptés dans le respect des règles de sécurité afin d'obtenir une pièce conforme au cahier des charges (par exemple : découpe, usinage, calibrage ...)
- Contrôler la pièce réalisée à l'aide de la technique ou du matériel adaptés afin d'identifier et de corriger les défauts
- Préparer et positionner les éléments d'aménagement sur la zone de travail conformément à la chronologie de réalisation de l'ouvrage/de la pièce afin de faciliter le déroulement des opérations
- Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de production selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions
- Mettre en œuvre les règles QHSSE lors de la réalisation des opérations de préparation de la production et de façonnage d'un élément de menuiserie afin de prévenir tout risque durant son activité

Bloc 2 : Assembler des éléments de menuiserie ou modules pour les bateaux de plaisance

- Assembler les modules d'aménagement à l'aide des outils et matériaux adaptés afin d'obtenir une pièce conforme aux plans et au cahier des charges
- Contrôler les ouvrages / les pièces en cours et en fin de production selon les consignes et procédures en vigueur afin de s'assurer de leur conformité au cahier des charges
- Réaliser les opérations de finition à l'aide des outils et produits adaptés afin d'obtenir une finition conforme au cahier des charges
- Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de production selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions
- Mettre en œuvre les règles QHSSE lors de la réalisation des opérations de préparation de la production et de façonnage d'un élément de menuiserie afin de prévenir tout risque durant son activité

Bloc 3 : Poser un élément de menuiserie ou module dans un bateau de plaisance

- Assurer la pose, les fixations et ajustements des meubles, modules et cloisons, conformément au cahier des charges à l'aide des techniques et outils adaptés afin de garantir la conformité et la solidité de l'installation
- Protéger les éléments ou parties du bateau situés dans la zone d'intervention afin de garantir leur intégrité lors des opérations de réparation

Réaliser les opérations de finition à l'aide des outils et produits adaptés afin d'obtenir une finition conforme au cahier des charges

- Contrôler les ouvrages / les pièces en cours et en fin de pose selon les consignes et procédures en vigueur afin de s'assurer de leur conformité au cahier des charges
- Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de production selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions
- Mettre en œuvre les règles QHSSE lors de la réalisation des opérations de pose d'un élément de menuiserie afin de prévenir tout risque durant son activité

DESCRIPTION DES MODALITÉS D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Chaque bloc de compétences peut être acquis de façon indépendante. La certification globale est délivrée après la validation de l'ensemble des blocs de compétences.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

[Référentiel Menuisier agenceur nautique](#)